



## Compte rendu Réunion des Acteurs du 9 juin 2010

Le mercredi 9 juin 2010, RFF a invité l'ensemble des Acteurs du projet de la LGV PACA, à participer à une réunion au cours de laquelle le Cabinet ARENES, qui avait été chargé de réaliser un bilan des phases de concertation depuis la fin du débat public, devait présenter les résultats de son étude à partir desquels il devrait être possible d'élaborer la charte de concertation pour les 4 années d'études à venir.

Environ 200 personnes assistaient à cette réunion, au Palais des Congrès à Marseille, dont de nombreux élus, de nombreuses associations et de nombreuses institutions.

Le bilan de cette concertation 2005-2009 est assez mitigé en fonction des personnes interrogées, par contre il ressort la nécessité de mieux définir les termes «concertation» et «consultation». Le grand public et les élus s'estiment souvent pas assez informés et peu entendus.

Le dispositif à mettre en place devrait donc permettre l'information mais en même temps il devrait recueillir les avis des acteurs concernés afin qu'ils soient pris en considération.

Le principe de cette nouvelle concertation devrait être acté au Comité de Pilotage du 24 juin 2010, et dès septembre un groupe de travail pourrait rédiger la charte de concertation applicable pendant toute la durée des études préparatoires à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

A rappeler que l'acceptabilité de ce projet dépend beaucoup de l'information fournie et de l'utilisation des avis recueillis qui devraient, à notre avis, pouvoir être intégrés par les Bureaux d'Etudes qui vont se mettre à travailler dès septembre 2010.

En effet, en partant de la décision «politique» de favoriser le fuseau des Métropoles du Sud, RFF est en train de mettre en place une logistique qui devrait permettre de :

- en phase 1 (durée 2 ans), réaliser des études environnementales, de développement durable, techniques et ferroviaires pour la conception de la ligne nouvelle et le réaménagement du réseau classique afin de finaliser le programme et aller vers un fuseau de 1000 mètres.
- En phase 2 (durée supplémentaire de 2 ans), réaliser des études d'approfondissement pour l'élaboration du dossier de l'enquête publique avec en principe un fuseau de 500 mètres.
- Pendant ces 2 phases, il sera également recherché les types de financement possible, le Ministre ayant nommé à cet effet Mrs COUSQUER et IDRAC.

Ces études et les possibilités de financement devraient donc pouvoir être analysées par ces instances de concertation pendant les 4 années à venir d'où leur importance.

Etabli par Alain PATOUILARD et Jean Claude SAPPÀ